

Une coopérative solaire citoyenne sur notre territoire ?

La transition énergétique : on en parle beaucoup, mais qu'est-ce cela veut dire ?

C'est la nécessité de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique. Ces gaz à effet de serre proviennent de la combustion d'énergies fossiles en quantités limitées (charbon, pétrole, gaz naturel). Il s'agit donc à la fois d'économiser l'énergie, tout en conservant une bonne qualité de vie, et d'augmenter la production d'énergies qui ne produisent pas de gaz à effet de serre et exploitent des ressources illimitées : le vent, le soleil, les rivières, la mer, les déchets organiques... On voit déjà l'électricité remplacer le pétrole pour certains usages, par exemple avec les véhicules électriques.

Des productions locales d'électricité ?

Pendant que les États promettent d'agir, la production d'énergies renouvelables a commencé dans plusieurs régions, villes et territoires. La production d'énergie se rapproche des lieux de consommation. Ainsi Arcueil et les communes voisines se chauffent déjà en partie grâce à la géothermie. Les toits de l'école Olympe de Gouges et du cinéma Jean Vilar sont équipés de panneaux photovoltaïques et produisent depuis plusieurs années une électricité « verte ».

Mais nous, citoyens ordinaires, que pouvons-nous faire pour accélérer cette transition indispensable ?

C'est la question que s'est posé un groupe d'habitants de Cachan et des communes voisines au sortir de la COP21 en décembre 2015. De plus en plus de projets de production d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, méthanisation...) sont mis en place en France et à l'étranger par les habitants, en collaboration avec des collectivités locales, souvent sous forme de coopératives citoyennes. Ces projets s'appuient sur un financement participatif : un nombre important de citoyens apportent leur contribution financière au projet.

Vers une coopérative solaire

En juin 2016, ce groupe d'habitants a créé l'association Cachan Soleil afin de faire avancer la transition énergétique sur notre territoire. Le projet se concrétise avec la coopérative citoyenne SudParis Soleil qui produira de l'électricité en équipant de panneaux photovoltaïques un certain nombre de toits, privés ou publics.

L'électricité verte ainsi produite sera revendue à un fournisseur d'électricité et redistribuée dans le réseau. Chose importante, la coopérative sera ouverte à tous et gérée démocratiquement.

Le projet s'appuie sur des expériences antérieures qui fonctionnent, en particulier la vingtaine de Centrales villageoises de la Région Rhône-Alpes. Il est accompagné par l'association Énergie Partagée qui soutient une dizaine de projets similaires en Île-de-France.

Le projet a obtenu un soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne et il est présenté aux communes de notre proche banlieue. La Ville d'Arcueil y est tout à fait favorable et envisage son développement sur le territoire arcueilais.

Il s'agit d'un projet en cours pour lequel nous accueillons volontiers toutes les bonnes volontés intéressées. Si vous avez quelque compétence dans le domaine technique, juridique ou financier, nous serons heureux de collaborer avec vous. Si vous avez un toit assez grand et orienté plutôt au sud, nous pouvons étudier la possibilité de l'équiper. Lorsque la coopérative sera créée, chacun pourra participer financièrement au projet en prenant des parts.

Pour en savoir plus :

**Réunion publique de présentation
de la coopérative citoyenne SudParis Soleil,
samedi 25 février à 10h30,
à Anis-Gras, 55 avenue Laplace à Arcueil.**

SudParis Soleil
contact@sudparis-soleil.fr

Aide aux devoirs

L'Amicale des anciens élèves de la cité-jardin rappelle qu'elle ouvre ses locaux gratuitement pour l'aide aux devoirs et la remise à niveau depuis la maternelle grande section jusqu'à la cinquième incluse (possibilité de stage) tous les lundis, mardis, et jeudis de 15h30 à 18h30 et les mercredis de 13h30 à 15h.
Tél. : 06 87 06 63 14.

D'autre part, quelques places sont encore disponibles à l'atelier broderie les mercredis de 14h30 à 16h.

Monique Maufay,
Amicale
des anciens élèves
de la cité-jardin